

## **RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION 2026**

## INTERMÉDIAIRE 45 ANS NON-ACTIONNAIRE

Du plaisir à votre portée Nom: Courriel: Téléphone: Renouvellement avant le 30 novembre 2025 Cotisation: 1 825 \$ 1 versement entre 1<sup>er</sup> - 30 novembre 2025 de **2 098.29** \$ \*  $\mathbf{OU}$ Dépôt de 550 \$ avant le 30 novembre 2025 plus un solde de 1 548.29 \$ \* à payer selon le choix ci-dessous. En 1 versement avant le 1<sup>er</sup> février 2026 de 1 548.29 \$ \* En 3 versements: 15 janvier, 15 mars et 15 mai de **521.27** \$ \*\* PRENDRE NOTE QU'UN MONTANT DE 150 \$ RESTO BILL \*\*\*\* SERA PRIS LE 1<sup>ER</sup> MARS\*\*\*\* ET QU'UN MONTANT DE 250 \$ POUR LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE SERA PRIS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL\*\*\*\*\* Renouvellement entre le 1er décembre et le 31 janvier Cotisation 1 825 \$: 1 versement entre le 1er décembre et le 31 janvier de 2 098.29 \$ \*  $\mathbf{OU}$ En 3 versements: 15 janvier, 15 mars et 15 mai de **706.44** \$ \*\* PRENDRE NOTE QU'UN MONTANT DE 150 \$ RESTO BILL \*\*\*\* SERA PRIS LE 1<sup>ER</sup> MARS\*\*\*\* ET OU'UN MONTANT DE 250 \$ POUR LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE SERA PRIS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL\*\*\*\*\* Renouvellement le ou après le 1 février 2026 \*\*\* Cotisation 1 825 \$: 1 seul versement le ou après le 1er février de 2 098.29 \$ \* PRENDRE NOTE QU'UN MONTANT DE 150 \$ RESTO BILL \*\*\*\* SERA PRIS LE 1<sup>ER</sup> MARS\*\*\*\* ET QU'UN MONTANT DE 250 \$ POUR LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE SERA PRIS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL\*\*\*\*\* Veuillez nous indiquer le mode de paiement désiré: Paiement pré autorisé Chèque Virement Carte de crédit \_\_\_\_ (Joindre un spécimen de chèque) Accès-D – BMO – Banque Royale J'autorise l'administration du Club de golf Le Montmorency Inc. à prélever le montant de ma cotisation, du resto bill et de ma contribution à la vie économique selon le mode de paiement identifié ci-dessus:\_\_\_\_\_ ou chèques joints Date Signature Vous formulaire électronique pouvez transmettre par courrier (comptabilite@golflemontmorency.com), par télécopieur (418 661-8728) ou par la poste (2700, avenue Du

- \* Taxes incluses
- \*\* Taxes et intérêts inclus
- \*\*\* Selon les disponibilités dans votre catégorie de membre
- \*\*\*\*Resto bill 150\$ obligatoire payable au plus tard le 1er MARS 2026
- \*\*\*\*\* Contribution économique obligatoire payable au plus tard le 1er AVRIL 2026

Sault, Québec G1C 2L2). Il doit être reçu à l'administration du Club de golf avant le 30 novembre 2025